

PROJET RÈGLEMENT
NUMÉRO 2024-416

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-416
ORDONNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX
DE RÉFECTION DES RUES PIERRE-DE
CAUMONT ET JACQUES-RACICOT, ET
D'UNE PARTIE DE LA RUE DE TILLY, ET
DÉCRÉTANT, À CES FINS, UNE DÉPENSE
ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS
7 000 000 \$

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux décrits dans l'estimation jointe au présent règlement comme **annexe 1**.
2. Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 7 000 000 \$ incluant les frais afférents accessoires pour les objets mentionnés à l'article 1 du présent règlement.
3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 7 000 000 \$ pour une période de vingt (20) ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour couvrir :
 - 100 % du coût total des travaux et des frais afférents.

Les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe.

5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Une partie de l'emprunt décrété au présent règlement n'excédant pas le montant maximal prévu par la loi peut être destinée à renflouer le fonds général de la Ville d'une partie ou de la totalité des sommes engagées avant son entrée en vigueur relativement à l'objet de celui-ci.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, s'il y a lieu, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur

plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. La Ville est autorisée, s'il y a lieu, à acquérir pour les fins du présent règlement de gré à gré ou par expropriation, toutes les servitudes, terrains ou parcelles de terrains requis. Le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer tout document ou acte à cet effet.

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière

ANNEXE 1



Boucherville

Projet : P-22-AM-11

Titre : Réfection secteur Pierre-De Caumont - Phase I

Direction du génie

ESTIMATION DES COÛTS

Réfection des conduites d'eau potable, sanitaire et pluviale, de la structure de chaussée, de l'asphalte et du réseau d'éclairage

Rues Rues Pierre-De Caumont et Jacques-Racicot

Plan

Nature des travaux

Montant
avant taxes

Rues Pierre-De Caumont et Jacques-Racicot

Généralités et travaux préliminaires	539 900 \$
Eau potable	558 100 \$
Égout sanitaire	810 700 \$
Égout pluvial	1 040 600 \$
Travaux divers et voirie	2 149 035 \$
Éclairage	235 040 \$
Contingences (10 %)	533 338 \$
Sous-total Rues Pierre-De Caumont et Jacques-Racicot	5 866 713 \$

Total des travaux 5 866 713 \$

TVQ 4,9875% 292 602 \$

Grand total des travaux 6 159 315 \$

Frais administratifs (Honoraires et financement)

Frais d'ingénierie	10,00%	615 969 \$
Frais arpentage	1,00%	61 593 \$
Frais de laboratoire	2,00%	123 186 \$
Sous-total		800 748 \$
TVQ	4,9875%	39 937 \$

Sous-total Frais administratifs (Honoraires et financement) **840 685 \$**

Payable 100% fonds général

Grand total du projet 7 000 000 \$

Préparé par:

2024/02/22

Andrée-Anné Monbourquette
Technologue en génie municipal

Date

Vérfié par :

2024/02/22

Alexandre Caillé, ing.
Chef de service. Conception et planification

Date

Approuvé par:

2024/02/22

Claude Poirier, ing. M. Ing.
Directeur

Date

ESTIMATION DES COÛTS (Montants AVANT taxes)

Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
Rues Pierre-De Caumont et Jacques-Racicot				
Généralités et travaux préliminaires				
<i>Fonds général</i>				
Frais généraux	1	global	225 000,00 \$	225 000,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	50 000,00 \$	50 000,00 \$
Frais généraux (couche d'usure - 2025)	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier (couche d'usure - 2025)	1	global	12 000,00 \$	12 000,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Travaux d'arboriculture (abattages et mesures de protection)	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Puits d'exploration	16	heure	800,00 \$	12 800,00 \$
Excavation préliminaire des branchements de service	51	unité	600,00 \$	30 600,00 \$
Alimentation temporaire	1	global	65 000,00 \$	65 000,00 \$
Vanne avec bouchon temporaire et purge sur conduite existante	2	unité	5 000,00 \$	10 000,00 \$
Bouchon temporaire avec purge sur conduite existante	4	unité	3 000,00 \$	12 000,00 \$
Soutien des conduites du pipeline	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Soutien de massif d'utilités publiques	1	global	5 500,00 \$	5 500,00 \$
Remplacement de la signalisation permanente	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Marquage de la chaussée	1	global	12 000,00 \$	12 000,00 \$
Total Généralités et travaux préliminaires				539 900,00 \$
Eau potable				
<i>Fonds général</i>				
Conduite d'eau potable en PVC, DR-18, ø150 mm	760	mètre	350,00 \$	266 000,00 \$
Conduite d'eau potable en PVC fusionné, DR-18, ø150 mm	80	mètre	600,00 \$	48 000,00 \$
Borne d'incendie complète incluant la vanne de ø150 mm et le raccordement à la conduite principale ø150 mm	6	unité	14 000,00 \$	84 000,00 \$
Raccordement au réseau existant	5	unité	3 800,00 \$	19 000,00 \$
Vannes ø150 mm	15	unité	2 500,00 \$	37 500,00 \$
Reconstruction branchement d'eau potable, ø20 mm	51	unité	1 600,00 \$	81 600,00 \$
Sortie d'eau de parc	1	unité	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Enlèvement et disposition et/ou désaffectation du réseau (incluant vannes et bornes d'incendie)	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Essai, nettoyage et désinfection	1	global	8 000,00 \$	8 000,00 \$
Total Eau potable				558 100,00 \$
Égout sanitaire				
<i>Fonds général</i>				
Désaffectation de la conduite existante	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Regard sanitaire M-1200	15	unité	9 000,00 \$	135 000,00 \$
Regard sanitaire M-1600	3	unité	14 000,00 \$	42 000,00 \$
Conduite sanitaire ø450 mm	840	mètre	575,00 \$	483 000,00 \$
Raccordement de la conduite au réseau existant	3	unité	4 500,00 \$	13 500,00 \$
Enlèvement et disposition et/ou désaffectation du réseau unitaire et sanitaire existant (incluant les regards et puisards)	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Reconstruction branchement sanitaire PVC, DR-28 noir, ø150 mm	51	unité	1 800,00 \$	91 800,00 \$
Nettoyage, essai et inspection télévisée conduites et regards (provisoire et définitive)	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Essai d'étanchéité regards	18	unité	300,00 \$	5 400,00 \$
Total Égout sanitaire				810 700,00 \$


ESTIMATION DES COÛTS (Montants AVANT taxes)

Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
Égout pluvial				
<i>Fonds général</i>				
Puisards	22	unité	5 500,00 \$	121 000,00 \$
Regard pluvial M-1200	6	unité	8 000,00 \$	48 000,00 \$
Regard pluvial M-1600	8	unité	13 000,00 \$	104 000,00 \$
Regard pluvial M-1800	1	unité	16 000,00 \$	16 000,00 \$
Regard pluvial M-2100	1	unité	18 000,00 \$	18 000,00 \$
Regard pluvial MR-900	2	unité	14 000,00 \$	28 000,00 \$
Conduite pluviale ø600 mm	300	mètre	625,00 \$	187 500,00 \$
Conduite pluviale ø750 mm	540	mètre	775,00 \$	418 500,00 \$
Raccordement au réseau existant	1	unité	8 000,00 \$	8 000,00 \$
Construction de branchement pluvial PVC, DR-28 blanc, ø150 mm	51	unité	1 600,00 \$	81 600,00 \$
Nettoyage, essai et inspection télévisée (provisoire et définitive)	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Total Égout pluvial				1 040 600,00 \$
Travaux divers et voirie				
<i>Fonds général</i>				
Pulvérisation et gestion en vue de sa mise en place en sous-fondation	7 900	m ²	2,00 \$	15 800,00 \$
Bouchon d'argile	10	unité	400,00 \$	4 000,00 \$
Emprunt Classe B	8 000	TM	12,00 \$	96 000,00 \$
Préparation et mise en forme de l'infrastructure	7 900	m ²	40,00 \$	316 000,00 \$
Mise en place en sous-fondation de matériaux pulvérisés	7 900	m ²	2,50 \$	19 750,00 \$
Drain de fondation	1 680	mètre	45,00 \$	75 600,00 \$
Géotextile	7 900	m ²	3,00 \$	23 700,00 \$
Fondation inférieure en pierre concassée MG-56 de type MR-1 ou MR-2, 450 mm	7 900	m ²	18,00 \$	142 200,00 \$
Fondation supérieure en pierres concassées MG-20, 250 mm	7 900	m ²	22,00 \$	173 800,00 \$
Décontamination et mise en forme de la fondation	7 900	m ²	2,00 \$	15 800,00 \$
Surépaisseur d'enrobé bitumineux pour les regards, puisards et vannes	73	unité	345,00 \$	25 185,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-14, 70 mm	7 900	m ²	34,00 \$	268 600,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-10, 40 mm (usure - 2025)	7 900	m ²	25,00 \$	197 500,00 \$
Ajustement des structures (usure - 2025)	73	unité	200,00 \$	14 600,00 \$
Chanfreins	350	m.lin.	26,00 \$	9 100,00 \$
Enlèvement des chanfreins (usure - 2025)	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Bordure de béton à enlever	130	mètre	20,00 \$	2 600,00 \$
Bordure de béton	180	mètre	160,00 \$	28 800,00 \$
Trottoir à enlever	1 700	mètre	30,00 \$	51 000,00 \$
Trottoir de béton	1 700	mètre	260,00 \$	442 000,00 \$
Réfection des entrées et aménagements privés	1	global	150 000,00 \$	150 000,00 \$
Gazon en plaques	3 000	m ²	24,00 \$	72 000,00 \$
Total Travaux divers et voirie				2 149 035,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS (Montants AVANT taxes)

Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
Éclairage				
<i>Fonds général</i>				
Conduit électrique, PVC 50 mm ø, incluant le mandrinage	860	mètre	50,00 \$	43 000,00 \$
Lampadaire	20	unité	6 500,00 \$	130 000,00 \$
Lampadaire avec panneau alimentation	2	unité	9 000,00 \$	18 000,00 \$
Base de lampadaire en béton	22	unité	1 400,00 \$	30 800,00 \$
Boîte de tirage	4	unité	800,00 \$	3 200,00 \$
Traverse de rue PEHD CL.320, 150 mm de diamètre	80	mètre	88,00 \$	7 040,00 \$
Raccordement aérien au réseau Hydro-Québec	2	unité	1 500,00 \$	3 000,00 \$
			Total Éclairage	235 040,00 \$
Total Rues Pierre-De Caumont et Jacques-Racicot				5 333 375,00 \$
GRAND TOTAL				5 333 375,00 \$

Préparé par :




2024/02/22

Andrée-Anne Monbourquette

Date

Technologue en génie municipal

Vérifié par :



2024/02/22

Alexandre Caillé, ing.

Date

Chef de service, Conception et planification

Approuvé par :



2024/02/22

Claude Poirier, ing., M. Ing.

Date

Directeur